



André T., client d'un soir, a subtilisé le slip et le soutien-gorge de Micheline après leurs ébats dans la nuit de lundi à mardi.

André T., 37 ans, a passé une partie de la nuit de lundi à mardi en compagnie de Micheline, quasi-trentenaire, croisée au lieudit « Elf » réputé pour le commerce de la chair dans l'arrondissement de Douala III. Mais il peut arriver que la suite d'une partie de plaisir soit déplaisante, au point que la police s'en mêle.

Le couple improvisé a pourtant commencé par manger et boire, ce soir-là. Puis, la question de fond a été débattue, et un accord trouvé. Ce sera dix mille francs, location de la chambre incluse. André a payé, puis suivi la belle de nuit en direction d'un secteur appelé « Le couloir du goût », toujours dans la zone.

Après avoir été dans les bras l'un de l'autre, les amants s'abandonnent à ceux de Morphée. Dans son audition à la police, Micheline dira avoir été réveillée peu après 3h du matin par du mouvement dans la chambre. Dans la pénombre, elle a vu son client en train de s'habiller, après avoir manifestement pris un bain. Micheline s'est levée à son tour, pour aller se soulager aux toilettes. Revenue dans la chambre, elle allume. Puis constate que son slip n'est plus là où elle l'avait déposé. Pareil pour son soutien-gorge et sa gourmette.

« Où sont mes choses ? », demande-t-elle à André. Ce dernier bredouille une réponse et se dirige vers la porte. Micheline lui dit alors qu'il ne peut pas partir, bondit sur lui et lance un signal convenu dans le secteur, pour alerter collègues et protecteurs. Deux « gros bras » qui ne devaient pas être loin débarquent. Mis au parfum, ils posent au client la même question que la jeune femme quelques instants plus tôt. Il dit ne rien savoir.

L'un des gaillards ne l'entend pas de cette oreille : il arrache le sac qu'André tenait, le fouille, et y trouve, emballés dans un sachet en plastique, les effets recherchés. La découverte énerve les deux protecteurs, qui se mettent à molester ce client pour le moins suspect.

Le passage à tabac attire du monde, et finalement des policiers en patrouille dans le coin. Les quatre protagonistes seront embarqués. Au poste, André T. va reconnaître avoir effectivement subtilisé et tenté d'emporter les sous-vêtements et un bijou de Micheline. A la question de savoir pourquoi, il opposera un silence obstiné.

Aux dernières nouvelles, après une corvée de nettoyage du sol et des abords du poste de police, les intéressés ont été libérés hier en après-midi.

Cameroon Tribune
